|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Situation du bénéficiaire** | **Vous êtes salariée en CDI** | **Vous êtes salarié en CDD/ ex CDI licencié /Intermittent du spectacle** | **Vous êtes intérimaires** |
| **Le centre de formation a suspendu ou le stage d'application en entreprise ne peut avoir lieu** | Vous êtes tenu de faire une demande de retour anticipé et ré-intégrer votre entreprise    **Le maintien de salaire est suspendu.** | Votre rémunération est assurée par Transitions Pro Pays de la Loire suivant les heures prévues au calendrier | Vous êtes tenu de prendre contact auprès de de votre entreprise de travail temporaire    **Le maintien de salaire est suspendu** |
| **le centre de formation poursuit la formation grâce à un enseignement à distance**  **ou**  **le stage d'application en entreprise peut se dérouler** | Vous êtes tenu de suivre la formation ou de vous rendre à votre stage    Le maintien de salaire est maintenu  Le financement des frais annexes est suspendu dans le cadre de la formation à distance | Vous êtes tenu de suivre la formation ou de vous rendre à votre stage    Le maintien de salaire est maintenu  Le financement des frais annexes est suspendu dans le cadre de la formation à distance | Vous êtes tenu de suivre la formation ou de vous rendre à votre stage  Le maintien de salaire est maintenu  Le financement des frais annexes est suspendu dans le cadre de la formation à distance |
| **Votre formation n'est pas commencée et celle-ci est reportée** | Vous êtes tenu de faire une demande de retour anticipé et ré-intégrer votre entreprise  Une nouvelle autorisation d'absence sera à demander à votre employeur suite au report    **Le financement est reporté** | Vous êtes tenu d'alerter Pôle Emploi et vous inscrire à Pole Emploi jusqu'au début de l'action de formation        **Le financement est reporté** | Vous êtes tenu de contacter votre entreprise de travail temporaire            **Le financement est reporté** |